



MAIRIE de MERAL

53230

Tél. 02.43.98.83.07

mairie.meral@orange.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Examinées lors du Conseil municipal du 4 septembre 2025

2025-09-01 Lotissement du Val des Mothés : prix de vente des lots

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-02 Finances : participation aux charges de scolarité à la commune de Craon

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-03 Finances : adhésion à Etudes et Chantiers pour l'année 2025

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-04 Patrimoine-Domaine : local situé 2 place du Buat

Mise à disposition pour du stockage pour une durée d'un an.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-05 Patrimoine-Domaine : bien situé 4 rue du Maréchal Leclerc

Offre d'achat accepté pour un montant de 26 000€ net vendeur.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-06 Patrimoine-Domaine : hangar situé rue des Rocs – parcelle D394

Mise à disposition pour du stockage pour une durée de 6 mois.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-07 Travaux : présentation des plans et estimatifs financiers – Îlot Hameau et petit parc Saint Charles

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-08 Ressources humaines : retrait de la délibération portant sur l'instauration des autorisations spéciales d'absence

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-09 Ressources humaines : création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité au service périscolaire

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-10 Intercommunalité : création d'un EHPAD Public Intercommunal « Les Résidences du Pays de Craon » par fusion des EHPAD « La Closeraie », « Victoire Brielle », « Ambroise Paré », « Letort-la-Chevronnais »

Fusion acceptée au 1^{er} janvier 2026.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-11 Intercommunalité : adhésion au Groupement d'Intérêt Public de la Cuisine Centrale du Pays de Cossé-le-Vivien

Adhésion validée compter du 1^{er} janvier 2026.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-12 Communauté de Communes du Pays de Craon : adhésion au groupement de commandes – marchés contrôles périodiques réglementaires

Adhésion validée.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-13 Communauté de Communes du Pays de Craon : adhésion au groupement de communes dans le cadre de la lutte contre les déchets abandonnés

Adhésion validée.

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-14 Territoire Energie Mayenne : rénovation de l'éclairage public rue de Bretagne et rue du Maréchal Leclerc

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

2025-09-15 Syndicat du Bassin de l'Oudon : rapport d'activités 2024

DECISION PRISE A L'UNANIMITÉ

Le 8 septembre 2025
Le Maire,
R.CHAMARET

Délibérations transmises en préfecture le 8/09/25

